

[Presse Océan](#) Publié le 23/02/2022

## La Chapelle-sur-Erdre. Une expo pour connaître l'histoire des fusillés



Jean-Paul Charaux. | PHOTO PRESSE OCÉAN

Pour mieux connaître l'histoire des militaires fusillés pour l'exemple pendant la Première Guerre mondiale, Jean-Paul Charaux, président de la fédération de la Libre Pensée du 44, présente actuellement une exposition pédagogique à Capellia.

Pour maintenir l'esprit d'obéissance et de discipline parmi les troupes, une première impression de terreur a été mise en place. Entre 1914 et 1918 la justice militaire prononça quelque 2 500 condamnations à mort. 740 militaires furent exécutés par un tribunal d'exception, dont 639 pour abandon de poste et refus d'obéissance en présence de l'ennemi. « *Rien ne devait entraver la guerre.* »

Le travail de recherche historique et des associations défendant la liberté de conscience a permis d'établir de façon irréfutable que ces hommes ont été victimes de déni de justice. Une proposition de loi visant à réhabiliter les militaires fusillés pour l'exemple vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale.

Exposition de 25 panneaux à Capellia, jusqu'au 25 février. Vernissage ce 23 février à 17h30.